

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Les dossiers référencés 0840 01 à 05 seront en priorité orientés vers des candidatures à l'installation.

Réf : AS 17 22 0840 01

Descriptif : Parcelles en nature réelle de terre.

Commune de MURON(17) - Surface sur la commune : 1 ha 74 a 59 ca ZX- 35 ZX- 63

Document d'urbanisme : Zones A et N Natura 2000 du PLU commune de MURON

Réf : AS 17 22 0840 02

Descriptif : Parcelles en nature réelle de terres et prés.

Commune de MURON(17) - Surface sur la commune : 5 ha 41 a 77 ca ZN- 16 ZN- 18 ZV- 84[8] ZV- 88[3] ZX- 11

Commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE(17) - Surface sur la commune : 3 ha 53 a 40 ca C- 611[169]

Document d'urbanisme : Zones A et N Natura 2000 du PLU commune de MURON - Zone A du PLUi CdC Aunis Sud commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Réf : AS 17 22 0840 03

Descriptif : Parcelle en nature réelle de terre.

Commune de MURON(17) - Surface sur la commune : 1 ha 47 a 65 ca ZX- 66

Document d'urbanisme : Zones A et N Natura 2000 du PLU commune de MURON

Réf : AA 17 22 0840 04

Descriptif : Parcelles en nature réelle de terre.

Commune de MURON(17) - Surface sur la commune : 3 ha 02 a 30 ca ZW- 20 ZX- 72- 73

Document d'urbanisme : Zones A et N Natura 2000 du PLU commune de MURON

Réf : AA 17 22 0840 05

Descriptif : Parcelles en nature réelle de terre et prés-marais.

Commune de GENOUILLE(17) - Surface sur la commune : 1 ha 36 a 60 ca ZO- 116[15]

Commune de MURON(17) - Surface sur la commune : 24 ha 69 a 75 ca ZB- 18 ZC- 2 ZM- 58 ZN- 21- 22- 28 ZN- 49 ZV- 12- 14 ZV- 70[21]- 71[20]- 83[9] ZX- 12- 13 ZX- 61 ZX- 69(*)- 74- 75- 77- 78- 79- 80- 81

Document d'urbanisme : Zones A et N Natura 2000 du PLU commune de MURON - Zone A du PLUi CdC Aunis Sud commune de GENOUILLE

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **01/10/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la :**

Safer Nouvelle-Aquitaine
10, Rue des Vacherons
CS 20080
17103 SAINTES
Tel : 05 46 93 16 90

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

A MURON, le 10/09/2022

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

